

Albert Nguyên

Passensuite(s) *

Lorsqu'à la fin de son texte des *Écrits* « Du "Trieb" de Freud ¹ » Lacan amène ce syntagme « des droits d'une fin première » pour l'analyse, c'est pour évoquer aussitôt cette question qui nous aime tous et nous réunit : quelle est la fin de l'analyse au-delà de la thérapeutique ? La question qui nous occupe a donc, dès longtemps, été soulevée par Lacan, à l'époque pour séparer l'analyse de la religion (mais en finit-on jamais avec le religieux ?) et l'inscrire, non pas dans une perspective eschatologique mais dans la perspective des droits d'une fin première. Cette fin première spécifie la psychanalyse, et la passe est le moyen que nous a légué Lacan d'interroger cette fin première, qui n'est pas l'hypothétique guérison, ni l'entrée dans le concert des « ségrégations politiques de l'anomalie », ni « d'inter-prêtrer », mais en définitive le moyen de dire ce qu'est la psychanalyse, toujours à préférer aux psychanalystes. Mon hypothèse, puisque j'ai annoncé que je parlerai des suites de la passe, la passensuites, suites au pluriel, est que précisément les suites de la passe se rapportent pour une part essentielle à cette question qu'il faut je crois laisser ouverte, présente, voire constante : qu'est-ce que la psychanalyse ? Et quelles sont les conditions de possibilité qui font un analyste ?

Pour prendre la question d'un autre biais, je dirai que les suites de la passe, qui peuvent apporter des réponses à ces questions, s'inscrivent : dans la vie du sujet, dans le rapport du psychanalyste à l'École et dans le rapport du psychanalyste à la psychanalyse. Toujours dans les *Écrits*, Lacan dit que la transmission dans l'analyse ne peut se faire que par une voie qui n'est pas sans évoquer de

* Intervention au séminaire École le 5 mai 2011 à Paris.

1. J. Lacan, « Du "Trieb" de Freud et du désir du psychanalyste » (1964), dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 854.

récents débats dans notre École, celle du style : style de vie des psychanalystes, ou mise en commun des divers styles de ces « épars désassortis » que sont les psychanalystes dans une École, ou encore style dans le rapport au savoir, et pourquoi ne pas le dire dans le rapport au réel.

J'ai relu pour l'occasion de ce séminaire École les textes de Lacan qui se rapportent disons aux doctrines successives de passe entre 1967 et 1976, et un sentiment et une remarque m'ont gagné à la lecture : l'exigence de Lacan, son refus des concessions et de toute compromission face à la question de la formation des analystes. Il est certain que la critique assidue et permanente qu'il appelle de ses vœux et qui fait de l'analyse cette praxis spécifique dont les résultats sont sans cesse interrogés, avec cette inflexion très marquée à partir de la « Proposition ² » de la passe mise sur les différentes formules de fin d'analyse, de la traversée du fantasme à la satisfaction de fin, eh bien, cette critique, il l'a faite, et, me semble-t-il, à partir du nouage de cette critique permanente et de ce que l'expérience analytique lui proposait comme données, il a pu forger peu à peu ces « modèles » sans jamais lâcher la question de « faire un analyste » : comment cela se fait, et quelle preuve pouvons-nous recueillir de ce passage de la position analysante à celle de l'analyste ?

Puisque nous sommes dans un séminaire École, je ne reculerai pas, à des fins de discussion, à dire que nous n'avons pas encore atteint les visées et les fins qu'il a assignées à l'analyse et aux analystes, et nous sommes encore plus éloignés du point qu'il indique dans le discours à l'EFF ³, celui d'avoir rendu son discours « désuet » comme signe de progrès.

Une des difficultés de la fin de l'analyse tient au fait qu'il est en définitive nécessaire pour « passer » d'épuiser le sens, lequel a bien un côté inépuisable, et d'attraper, de faire surgir le hors-sens au cœur du sens. On ne peut rêver d'effacer les effets de sens, les semblants, et sans doute faut-il voir là un effet de la dimension borroméenne à l'œuvre, le réel reste noué à l'imaginaire et au symbolique aussi bien au niveau du lapsus que de la lettre du symptôme.

2. J. Lacan, « Proposition sur le psychanalyste de l'École » (1967), dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.

3. J. Lacan, « Discours à l'EFF » (1967), dans *Autres écrits*, *op. cit.*

Mais alors où situer l'effet de hors-sens sinon au niveau d'une mutation de jouissance et comment s'assurer, voire toucher à la certitude d'une mutation sinon par les effets qu'elle emporte, par ses suites. Autrement dit, il y a là un problème logique : comment juger des effets de l'effet, puisque comme nous le savons il n'y a pas d'Autre de l'Autre, pas de garantie ultime. La question se pose donc de savoir sur quoi se fonder pour affirmer une preuve de passe, pour attraper une certitude dans le jugement.

Je crois qu'on peut tout de même dire que s'assurer du réel revient à s'assurer de la destitution subjective. On subjective par le sens et on destitue par le réel.

La preuve par le réel

On peut mesurer en tout cas que le problème de la preuve, de la certitude toujours existe dans le jugement des cartels. Et les formules qui pour nous concernent le réel, qu'il s'agisse du réel comme « exclu du sens » ou du réel « antinomique à toute vraisemblance », ne font pas preuve, tout au moins avancées telles quelles. Alors bien sûr nous avons retenu la dimension de pari de la passe, les notions de pesée et de balance qui vont ensemble chaque fois que la possibilité d'une nomination d'AE se présente.

Il me semble qu'il y aurait tout de même moyen d'en attendre un peu plus, des cartels. On peut supposer que quelqu'un nommé fera ensuite la preuve pour le cartel qu'il l'a nommé à juste titre ou à tort, mais n'y aurait-il pas au niveau du cartel quelque chose d'exigible qui permette par anticipation une plus juste appréciation ?

Au niveau de l'AE, je crois utile de repréciser un point : nommer un AE, Colette Soler l'a relevé dans son texte « La passe réinventée ⁴ », ce n'est pas nommer un analyste. Et pourquoi donc ? Lacan déjà à propos de l'acte dont le compte-rendu est aporétique disait qu'il se jugeait à partir de ses suites – « la voie psychanalytique ne s'applique pas à l'acte psychanalytique dont la logique est de sa suite ⁵ », la nomination d'un AE dira si cette nomination était juste par l'éclairage que ledit AE produira dans la suite.

4. C. Soler, « La passe réinventée », *Mensuel*, n° 54, Paris, EPFCL, 2010.

5. J. Lacan, « Discours à l'AFP », *op. cit.*, p. 275.

C'est là qu'il faut avancer ce qui à mon sens permet de fonder plus justement une nomination : bien souvent le témoignage de passe fait valoir une mise en ordre de la biographie, le passant réordonne les événements de sa vie, il s'en trouve mieux et découvre de nouvelles capacités, celle que Lacan épingle dans la « Note ⁶ » comme « satisfaisant la bonne humeur de Dieu », à la source des « réalisations effectives et des réalités attachantes ». Il n'empêche qu'il corrèle cela à la potiche supplémentaire, et pour dire que d'un analyste on attend autre chose. Pour fonder une nomination, on peut s'appuyer sur le fait qu'il dise où il en est, ce qu'il peut dire au regard « des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse ⁷ ».

L'analyse, là, référée à la passe, est à entendre non pas comme analyse du passant mais témoignage sur les problèmes cruciaux pour la psychanalyse : du coup, on saisit bien qu'il s'agit non pas tant de l'historisation du sujet que d'historiser la psychanalyse, et par là articuler comment la cure a modifié le rapport à la psychanalyse elle-même. On sait que dans son séminaire *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse* Lacan a situé au nombre de trois ces problèmes cruciaux : le sujet, le savoir, le sexe. Autrement dit, ce sont ces points, je le dis en passant homogènes aux trois dimensions de l'impossible retenues à la fin du texte de « L'étourdit » (sexe, sens, signification), sur lesquels le passant a à se prononcer et qu'il a à éclairer par la suite.

Ce qui m'est apparu dans les suites de la passe, c'est précisément que ce rapport à la psychanalyse toujours mouvant, toujours ouvert, ne s'arrête jamais, et je peux dire que le rapport que j'ai aujourd'hui à l'analyse n'a plus rien à voir avec celui qu'il était au moment où j'ai été nommé AE, ne serait-ce que parce que à l'époque il était bien difficile d'échapper aux mots d'ordre qui gouvernaient les activités des AE au sein de l'École. Bien sûr j'avais pu témoigner dans la passe de la traversée du fantasme, de l'allègement symptomatique, des nouvelles capacités à vivre, du changement de position dans l'écoute des patients. Je découvrais en réalité cette dimension analytique propre de m'être détaché du désir de guérir et je mesurais en quoi une position psychothérapique peut faire taire le sujet au lieu de lui permettre d'avancer dans la direction du point à partir duquel

6. J. Lacan, « Note Italienne », dans *Autres écrits*, op. cit.

7. J. Lacan, « Proposition sur le psychanalyste de l'École », op. cit., p. 244.

il s'est constitué : en clair, j'avais fait mon analyse avec l'espoir de voir disparaître la pulsion de mort et s'interrompre la répétition et je découvrais qu'au contraire le trajet analytique me menait exactement à ce point.

Je dois dire que c'est à partir de ce moment-là que je me suis réellement demandé en quoi le savoir analytique se distingue de tout autre savoir, ce que sont la psychanalyse et l'inconscient, ce qu'est un psychanalyste. Dans la cure je m'étais attardé sur les formations de l'inconscient, mais pour autant j'étais bien loin d'avoir pris la mesure de l'inconscient réel (ICSR). Et sans doute encore beaucoup plus loin d'en mesurer les implications quant à la production d'un analyste.

C'est sur ce point que tout change et que la conception même de l'analyse prend toute son importance : prendre la mesure de l'ICSR revient à considérer que l'analyse n'est pas seulement le parcours qui permet de prendre en compte les négativités de structure déduites de la rencontre du réel qui donnent à l'analyse ce côté ascétique d'une expérience de pertes répétées, de détachements successifs, de manques divers qui poussent bien sûr vers une conception dépressive de l'analyse.

Or, les modifications de la doctrine de la passe que Lacan a fait valoir au fil des textes indiquent très clairement que si la fin est toujours une fin par l'affect, la valence de cet affect n'est pas la même entre 1967 et 1976, puisqu'on passe de la position dépressive à l'enthousiasme et finalement à la satisfaction, autrement dit à une positivation de l'expérience du manque, c'est-à-dire à une positivation du résultat de l'analyse.

Dans l'École, la satisfaction de fin a été travaillée et les textes y sont publiés, je vous y renvoie. J'ajouterai simplement que cette satisfaction n'est pas béatitude d'une part, et que d'autre part, sans doute faisant écho à ce que Lacan avait formulé quant à l'identification au symptôme, à savoir une certaine élasticité, une certaine souplesse issue de l'analyse dans le rapport à la jouissance irréductible. Cette satisfaction ne garantit pas de la survenue inopinée de l'angoisse ou de quelque autre manifestation, de quelque autre évènement du réel.

À propos du réel, j'évoquerai en passant, c'est le cas de le dire, que bien sûr il supporte l'impossible mais que cet impossible, ce réel donc, ne se manifeste pas de la même façon selon qu'il s'agit du

symptôme ou selon qu'il s'agit de *lalangue*. La passe par l'inconscient réel concerne le rapport que le sujet entretient avec *lalangue*, celle qui l'a constitué, et dont les retours hors sens valent avènement du réel. Le point que je retiens est que l'angoisse peut céder par ce moyen.

Ni le désir ni l'acte, ni même l'inconscient réel ne peuvent se prédiquer. Il faut en tirer la conséquence : où saisir alors qu'en effet ces passages, ces opérations sont produits dans une analyse ?

L'épreuve et le passeur

Qu'est-ce qui peut faire preuve ? L'épreuve de l'analyse et sa conclusion, l'épreuve de la passe pour autant ne signent pas une absolue garantie à la nomination. Pas même la pesée ou la balance évoquées plus haut par le cartel des éléments fournis par le passant aux passeurs, dont on sait par Lacan qu'ils peuvent se déshonorer à laisser la chose incertaine – la chose, c'est-à-dire laisser dans le flou le passage, la production d'un analyste, j'ouvre là une parenthèse (non pas parce qu'ils seraient de mauvais passeurs, mais parce qu'on peut alors supposer que certes ils sont sur la brèche mais que le point où ils se trouvent puisse faire obstacle à la transmission). Être sur la brèche du moment de la fin ne suffit pas toujours pour repérer les mutations que le passant indique, en particulier s'il *hystorise* la psychanalyse et non plus sa psychanalyse.

Cette constatation m'a d'ailleurs éclairé sur ce passage de Lacan dans son « Discours à l'EFF » dans lequel il avance quelque chose qui m'a fait question, il dit : « Il faudrait que changent ceux dont l'exercice de la Proposition répond au titre de la nomination de passeurs, du recueil de leur témoignage, de la sanction de ses fruits ⁸ », citation qui se prolonge d'ailleurs un peu plus avant dans le texte à propos de l'opposition à la Proposition : « Ce que je puis dénoncer concernant l'accession à la fonction de psychanalyste, de la fonction de l'influence dans son approche, de la simagrée sociale dans son gradus, de l'ignorance qualifiée pour ceux qu'on poste à en répondre, n'est rien auprès du refus d'en connaître qui du système fait bloc ⁹. » Il y a là matière à débat sur la place des AME et des passeurs, nous aurons

8. J. Lacan, « Discours à l'EFF », *op. cit.*, p. 278.

9. *Ibid.*, p. 279.

l'occasion d'examiner en détail la question en décembre lors de la Troisième Rencontre internationale d'École.

Disons pour l'ouvrir qu'il y a quand même un problème. En effet, la désignation d'un passeur réfère obligatoirement à la conception que l'AME se fait de la passe, et par là à sa conception de la fin. Mais l'AME, où témoigne-t-il de son rapport à l'analyse, où fait-il savoir, par exemple, qu'il a pris la mesure des conséquences de la mise au jour de l'inconscient réel, et ce d'une autre manière qu'en en récitant la formule ? À mon avis, prendre la mesure des conséquences de l'inconscient réel veut dire qu'un analyste « a changé d'énonciation », « a modifié son style » : autrement dit, cela doit être audible ou à tout le moins lisible.

Sur ce point, il faut rendre justice à celle qui a promu cet inconscient réel à partir de la « Préface », je dis pourquoi : parce que, pour moi, cela relance, donne un souffle nouveau à l'analyse, et qui dit souffle dit qu'il y a de la vie, et même de la vivance. L'optimisme accompagne la satisfaction. Par ailleurs, il nous est dès lors permis de sortir des atermoiements sur les cures qui n'en finissent pas, sur l'effet dépressiogène de la fin, et même sur cette version réductrice de l'enthousiasme. L'enthousiasme dont il est question dans la Note n'a rien à voir avec celui de l'Église évangélique ou de la secte de Krishna, c'est un enthousiasme causé par le désir de savoir qui surmonte l'horreur propre et que le désir inédit déclenche dans la passe : ce désir dit comment le passant a pu cerner cette horreur, mais le cernement ne déclenche aucun enthousiasme, encore faut-il qu'il articule la façon dont il a surmonté l'horreur. Nul doute que c'est la mise au jour de ce savoir-là qui produit le désir inédit, lequel à son tour se connote d'enthousiasme. Cet enthousiasme cependant ne vire pas maniaque, c'est un enthousiasme modéré par le savoir de la structure : c'est la limite de l'impossible qui là se présente.

L'imaginaire de la passe

On s'aperçoit, je m'aperçois qu'en définitive, dans notre milieu, l'imaginaire prend une large place dans les évaluations qui peuvent être faites de la passe, de la fin, et je dirais même de l'École. Que de présupposés. Sur ce point, je voudrais reconsidérer ce que Lacan amène, c'est à la fin de son texte « Discours à l'EFF » et pas par hasard

à la fin du texte, où il dit des choses très précises sur les rapports de la croyance et du semblant, qu'il lie à la question du recrutement des analystes. Et le fait que le texte date de 1967 n'invalide en rien aujourd'hui la thèse qu'il y développe :

« Vais-je à dire qu'on n'y croit pas à ce qu'on fait ? Ce serait méconnaître que la croyance, c'est toujours le semblant en acte. Un de mes élèves un jour a dit là-dessus de fort bonnes choses : on croit ne pas croire à ce qu'on fait profession de feindre, mais c'est une erreur, car il suffit d'un rien, qu'il en arrive par exemple ce qu'on annonce, pour qu'on s'aperçoive qu'on y croit, et que *d'y croire, ça fait très peur*¹⁰.

Le psychanalyste ne veut pas croire à l'inconscient pour se recruter. Où irait-il s'il s'apercevait qu'il y croit de se recruter de semblants d'y croire ? L'inconscient lui ne fait pas semblant et le désir de l'Autre n'est pas un vouloir à la manque¹¹. »

Il s'agit donc de se recruter à partir d'autre chose que des semblants et de la croyance qui s'y trouve corrélée.

Qu'en déduire ? On peut se reporter au *Séminaire XX*, à la leçon VIII¹², où Lacan fait ce petit schéma qui ordonne ISR et où il place le semblant entre symbolique et réel, la jouissance étant inscrite à l'intérieur du triangle qui figure les trois ordres. Si l'on part du fait que l'inconscient même chez Freud n'est pas seulement du symbolique, et qu'à suivre Lacan il n'est pas non plus du semblant, alors l'inconscient ne peut être que réel, et c'est pourquoi le psychanalyste ne veut pas y croire, ce qui laisse en suspens la certitude sur laquelle il pourrait prendre appui à la condition de l'acte.

Pas sans suites

J'en viens donc aux suites après avoir mis l'accent sur ce fait que la passe ne concerne finalement que d'une façon limitée la psychanalyse de quelqu'un et qu'elle vise plutôt à établir à quelles conditions on peut parier que les suites de la passe feront preuve de ce qu'il y a du psychanalyste, et qu'alors la question se pose de savoir dans quels registres cette production pourra se saisir.

J'en proposerai trois : la vie du sujet, l'École, le rapport à la psychanalyse.

10. Souligné par nous.

11. *Ibid.*, p. 281.

12. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 83.

Pour le sujet

Une analyse a appris au sujet, et c'est ce dont il témoigne dans la passe, sa destitution du fait du réel : réel du vivant, réel du sexe, réel de la mort, qui font sa division et la solitude que lui octroie la barre sur l'Autre. La question est dès lors posée de ce qu'il en fera et de quels partenaires il se soutiendra, dans ce qu'on appelle la vie privée mais aussi dans le lien social.

Le rapport à l'École

La découverte de la cause analytique, qui est en même temps la découverte que la psychanalyse dans ses suites ne relève pas d'un seul, amène logiquement à situer son travail dans l'École.

Cela dit, concernant notre École, je souhaite poser quelques questions. Nous avons suivi sa construction démocratique que les conditions de sa formation imposaient. Puis la passe internationale a été mise en fonction. C'est sur ce point que je voudrais interroger le mode de constitution des cartels issus du CIG et formés par choix ou par tirage au sort. La question m'est venue à la relecture de la première version de la Proposition, où Lacan présente le jury d'agrément. Sa composition est claire : Lacan + trois passeurs + trois AE.

Du coup, je me suis dit que quelque chose n'allait pas dans la modalité de constitution de nos cartels, défaut qui résulte sans doute de cette voie démocratique qui préside à leur composition. Je me suis demandé, maintenant que la passe fonctionne depuis un certain temps, mais que nous nous plaignons à la fois du peu de demandes, du peu de nominations et du peu d'enthousiasme dans notre milieu à s'y présenter, s'il ne serait pas judicieux d'introduire quelques passeurs et quelques AE dans les cartels de la passe. Évidemment, cela impliquerait, je le mets au conditionnel et au débat, de désolidariser la passe du CIG.

En outre, comme j'ai pu l'évoquer ailleurs, ne serait-il pas souhaitable de promouvoir des rencontres ou des échanges réguliers, rencontres de travail, de ceux qui participent à une ou l'autre place à la procédure de la passe ?

Enfin, je me demande si cela ne vaudrait pas la peine de réinterroger les signifiants sur lesquels nous semblons être d'accord. Je m'explique. Nous partons de présupposés qui ont nom : l'École, la passe,

la psychanalyse, et nous nous sommes regroupés je crois sur l'idée d'une École de la passe pour la psychanalyse, mais quelle conception chacun a-t-il de l'École, de la passe, de la psychanalyse ? Il me semble qu'il vaut de poser ces questions et de les laisser ouvertes, en tant qu'elles constituent justement un mode d'approche des questions qu'un psychanalyste peut et doit se poser sur la psychanalyse.

Lacan posait la question dans « L'adresse à l'École » de janvier 1969 : « Ce que met en cause la proposition du 9 octobre 1967, c'est de savoir si la psychanalyse est faite pour l'École, ou bien l'École pour la psychanalyse ¹³. » Eh bien, les deux, et la Proposition, dit Lacan, en tient compte : « Car si elle va à décider de ce que l'École produise ou non du psychanalyste, elle ne méconnaît pas que la psychanalyse ne se produit pas sans moyens, qui ne vont pas sans des personnes se composer, ni sans avec elles, composer », ce qui d'ailleurs n'empêche pas Lacan d'invoquer « l'esprit de la psychanalyse ». Cet esprit n'est pas l'Esprit saint, mais l'esprit est requis pour assurer quelque salubrité à la psychanalyse. J'ajoute que c'est dans la tension entre la psychanalyse pour l'École et l'École pour la psychanalyse que se situe l'impossibilité d'une conception fixe de l'École, au contraire d'une École qui reste toujours à construire, toujours à adapter à ce que l'expérience psychanalytique apprend.

Ce que la passe dit dans ses suites, c'est qu'un AE est responsable, mais davantage du débat sur l'analyse que des fonctions directives, lesquelles, dit Lacan, instillent une certaine dose de prudence dans la prise des responsabilités collectives.

Concernant la désignation des passeurs, il me semble que là aussi les AME sont convoqués : désigner un passeur en 2011 ne s'appuie sans doute pas sur les mêmes paramètres qu'en 1990, en particulier la conception de la fin d'analyse ne peut pas ne pas influencer sur les désignations ; je ne vois pas d'autre possibilité que le travail d'École et sa diffusion pour résoudre cette question. Ce que j'ai appelé les suites en dépend. Mais peut-être aurez-vous d'autres idées ?

Le rapport à la psychanalyse

Comment envisager ce problème qui me paraît au cœur de la question des suites ? Déjà la passe peut mettre au jour les modifications

13. J. Lacan, « Adresse à l'École », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 293.

du rapport à l'analyse que la cure a provoquées, mais justement quelles sont ces modifications, qui tiennent pour une bonne part au réel et par là même s'avèrent difficiles à énoncer ? On ne peut faire la liste des raisons et en définitive c'est au niveau non pas tant des productions que de l'énonciation que l'évolution va pouvoir se juger. Déjà la façon dont la conclusion de la cure a été articulée constitue un indice. Mais ce n'est pas le seul : l'acte, nous le savons, ne peut se saisir dans le temps où il se produit, ses conséquences par contre le peuvent. Au-delà du temps de la passe il n'est pas impossible d'entendre chez quelqu'un un changement, un nouveau virage, du nouveau. Bien sûr le nouveau n'est pas appréhendé de la même façon par tous ceux qui écoutent. Mais, et c'est la justification d'une École, au moins quelques-uns des « épars désassortis » peuvent entendre telle ou telle modification, telle ou telle inflexion, tel changement dans la modulation. Je fais l'hypothèse que ces mutations sont liées à un ébranlement de l'économie de jouissance pour tel ou tel. Je crois qu'on peut conjecturer qu'il résulte toujours de rencontres, en tant qu'elles comportent une dimension de réel.

Les nouveautés dans la lecture de l'enseignement de Lacan modifient, pour ceux qui l'entendent, le rapport à l'analyse : ce qu'elles permettent, c'est de s'efforcer de penser la psychanalyse, ou de la repenser à partir du neuf entendu, et ça c'est de l'ordre du *work in progress*. On saisit bien pourquoi Lacan a pu dire que le problème pour les psychanalystes est qu'ils doivent à chaque fois réinventer la psychanalyse. Et inventer, même modestement, n'est pas simple, ne serait-ce qu'à prendre l'enseignement de Lacan qui en donne une idée, face à laquelle on peut se sentir tout à fait inégal. Inventer, c'est-à-dire ajouter un savoir inédit. Le problème avec ce savoir inédit qui dès lors est dit – c'est encore là un argument en faveur de l'École – tient dans la question de savoir s'il peut être partagé ; les épars peuvent-ils partager ?

La passe fait ouverture et dans les suites c'est cette ouverture qui se répète pour que du nouveau émerge de ce savoir acquis dans l'expérience. Je fais l'hypothèse que c'est le sens qu'on peut donner au verdict de Lacan sur la passe toujours à passer, à recommencer, mais c'est alors non pas tant la passe comme solution de la névrose que la passe comme productrice de cette ouverture qui donne chance aux avènements du réel. Et j'avancerai que cette position subjective

nouvelle, issue de l'expérience analytique, est celle à partir de laquelle les questions du psychanalyste et de son adresse à la psychanalyse peuvent se poser : c'est une façon de préserver le désir de savoir qui s'expose, et c'est là qu'on peut parler de poème. Le changement est repérable dans la manière, le style d'énoncer, pourquoi pas une modulation nouvelle de la voix, celle qui comme le dit Ginette Michaud se produit lorsque « le sujet se jette vraiment à l'eau et s'expose dans sa vulnérabilité, laissant transparaitre sa blessure mortelle ¹⁴ ».

Le poème est blessure et blessant, le réel est bouché et bouchant, l'analyste est analysé et analysant : exigence d'entendre et pas seulement d'écouter. Exigence constante de penser la psychanalyse : l'École peut être le lieu où construire les conditions de possibilités permettant le repérage de l'acte et l'authentification du psychanalyste.

Le poème, dirait Derrida, dont je ne partage pas forcément les analyses, peut bien être incantation silencieuse, chant silencieux, mais c'est bien ce chant qui passe dans la voix du psychanalysant reconnu analyste par ses congénères.

14. G. Michaud, *Battements du secret littéraire*, Paris, Hermann, 2010, p. 131.